



CSE réseau régional des 5 et 6 décembre 2018

## Protéger les journalistes : une urgence absolue !

Deuxième CSE avec un menu particulièrement copieux, révélateur de la somme de dossiers qui reposent désormais sur les épaules des élus du CSE du réseau régional de France 3.

Mais au-delà des sujets dont nous allons débattre pendant ces 2 jours, nous journalistes du SNJ de France Télévisions souhaitons interpeller la direction du réseau sur les multiples agressions et insultes dont sont victimes nos consœurs et confrères, sur le terrain ou sur le numérique de la part des manifestants dits « gilets jaunes ».

Selon nos informations, près d'une dizaine de journalistes de France 3 ont été agressés depuis 15 jours.

Certains ont subi des coups, des jets de pierres, des crachats, des insultes, du matériel de tournage et des véhicules de reportage ont été détériorés. D'autres ont été harcelés et menacés sur les réseaux sociaux à l'exemple de nos consœurs de France3 Aquitaine, victimes d'une rumeur de censure et d'un confrère de France 3 Franche-Comté dont la photo a été publiée, accompagnée de propos menaçants.

Cette situation est intolérable et inacceptable. Au-delà des journalistes, elle doit interpeller chaque salarié de France Télévisions, chaque citoyen de ce pays !

Plusieurs journalistes ont porté plainte, qu'en est-il de la direction de France Télévisions ?

L'accord collectif d'entreprise stipule au chapitre 1.7 du livre 3 : « *Tout journaliste a droit, conformément aux règles fixées par le code pénal et les lois spécifiques, à une protection contre les menaces, outrages, injures, diffamation, agressions physiques ou verbales et toute atteinte à la personne dont il peut être l'objet dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions* ».

Comment la direction de France Télévisions compte-t-elle réagir face à la multiplication de tels actes, quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité des journalistes ?

Le SNJ exige que la direction poursuive systématiquement devant les tribunaux tous les auteurs d'agressions et de menaces qui lui sont signalés.

Le SNJ exige que les journalistes couvrant des manifestations ou des situations à risque ne partent jamais seuls.

Le SNJ exige que la direction de France Télévisions prenne toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des journalistes, et rappelle à tous les journalistes, y compris en contrats CDD, qu'ils peuvent librement exercer leur droit de retrait s'ils sont menacés ou insultés.

Paris, le 5 décembre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr) – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ\_FTV



Snj.ftv